



# FORMATION

## Devenir référent sport en ESMS

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTION DE FORMATION



# Devenir référent sport en ESMS

L'activité physique et sportive au sein des ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) est encouragée par le décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023, et la note d'information interministérielle N° DGCS/SD3A/SD3B/DS1A/2024/21 du 29 février 2024 avec la désignation d'un référent sportif au sein des ESMS.

Pour devenir Référent Sport, il est important d'appréhender les notions de santé, de nutrition, et d'activité physique pour orienter des comportements favorables aux bien-être des personnes accompagnées.

Cette formation permet de comprendre les avantages du sport adapté pour la santé physique, mentale et sociale, de savoir choisir et proposer des activités physiques adaptées aux capacités individuelles, et d'assurer le rôle de référent Sport au sein de son ESMS.

## ➤ Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion de Sport Santé
- Identifier les recommandations générales et adaptations spécifiques au public dans le sport adapté
- Mettre en place des projets de lutte contre la sédentarité au sein des ESMS
- Fédérer autour d'un projet Sport Santé
- Favoriser la pratique régulière et adaptée d'une activité physique et sportive afin de favoriser l'adoption d'un mode de vie sain

## ➤ Public

- Educateurs sportifs titulaires d'un diplôme professionnel (STAPS, BPJEPS, etc.)
- Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec Trouble du Spectre de l'Autisme
- Maximum 15 personnes par groupe

## ➤ Contenu de la formation

- > Comment prendre soin de mon corps ?
- > La santé et la sécurité dans la vie professionnelle, dans la vie quotidienne et dans les loisirs
- > Les représentations en matière de santé, de nutrition, et d'activité physique
- > Les notions de sédentarité et d'activité physique et les risques liés à l'inactivité physique et/ou sédentarité
- > Les notions de bases en nutrition
- > Les besoins, freins et leviers de la pratique d'une activité physique adapté
- > L'élaboration d'un projet cohérent et intégré dans le réseau sur le territoire
- > La mise en réseau des différents acteurs
- > La mise en place du projet avec l'ensemble de l'équipe

### Durée

2 jours (14 heures)

### Date et lieu

15 et 16 juin 2026  
Besançon

### Pré-requis

Aucun

### Coût pédagogique

390 € net de taxes par personne

## LES +

Méthode pédagogique  
expositive, participative

Mise en situation, exemples,  
réalisation d'un livret FALC  
sport santé

Questionnaire d'évaluation final

# Bulletin d'inscription

## Formation :

**Intitulé :** Devenir Référent Sport en ESMS

**Dates 2026 :** 15 et 16 juin (9h00-12h30 / 13h30-17h00)

**Durée :** 2 jours, soit 14h00

**Lieu :** Besançon

**Coût pédagogique :** 390 € nets de taxes par personne

Repas réservés par FORMASENS (plateau froid) - facturés 15€ TTC par repas

Déjeuners libres (possibilité notamment de réchauffer sur place). *Pour rappel, la pause déjeuner est d'1h.*

## Stagiaire :

Madame

Monsieur

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Fonction :** .....

**Adresse e-mail :** .....

**Téléphone :** .....

## Employeur (association, entreprise...) :

**Nom :** .....

**Adresse postale :** .....

**CP :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** .....

**Adresse e-mail de correspondance :** .....

Fait à ..... Le .....

Nom et signature du responsable et cachet de la structure

**Merci de renvoyer votre inscription par mail : [formasens@fpluriel.org](mailto:formasens@fpluriel.org)**

*La signature du présent bulletin d'inscription emporte l'adhésion des conditions générales de vente disponibles. Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription sont collectées et traitées par FORMASENS aux fins de réalisation et de suivi de la formation. Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD), le participant et le bénéficiaire disposent sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition. A cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à FORMASENS par courriel à la Déléguée à la Protection des Données : [dpo@fpluriel.org](mailto:dpo@fpluriel.org)*